

5 impasse des Chardonnerets
Chez D. Méjean - 30700 Uzès

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE de CITRE-l'association
Jeudi 09 Avril 2026 de 18h00 à 20h15
au MAS DU LAC Chemin du Mas de Rey 30700 UZÈS

Chères adhérentes et chers adhérents de CITRE-l'association,

Nous sommes heureux de vous convier à ce temps fort qu'est l'**Assemblée Générale de CITRE-l'association**. C'est toujours un moment riche d'échanges sur les projets, de rencontre entre les adhérents de l'association et avec nos partenaires.

Notre Assemblée Générale se déroulera cette année dans le charmant cadre du Mas du Lac et nous remercions Martine de Fontanes pour son accueil.

L'ordre du jour statutaire sera classique:

- **Résolution 1** : Vote du rapport moral et compte rendu des activités de l'année 2025 présentés par la Présidente.
- **Résolution 2** : Vote des comptes du budget 2025 présentés par le Trésorier.
- **Résolution 3** : Vote pour l'élection des membres du Conseil d'Administration: renouvellements, nouvelles candidatures, et élection des nouveaux administrateurs.
- **Présentation des projets 2026 et questions diverses** (à nous transmettre au plus tard 8 jours avant l'AGO).

Nous vous proposerons ensuite **un moment d'information et d'échange autour de l'émergence d'une boucle d'ACC (Auto-Consommation Collective) par et pour les citoyens de l'Uzège - Pont du Gard** (projet porté par la CITRE-coopérative avec le soutien et l'appui de l'association).

À la fin de l'Assemblée Générale, nous partagerons le verre de l'amitié et de la fraternité.

- Vous pouvez dès maintenant renouveler votre adhésion 2026 individuelle ou couple (10€ / 20€)
<https://www.citre-coop.com/qui-sommes-nous/#adhesion2>
- Si vous souhaitez proposer votre candidature au Conseil d'Administration, vous pouvez l'indiquer sur le bulletin d'adhésion pour ceux qui n'ont pas encore adhéré pour 2026 ou nous en informer par mail à contact@citre-asso.org
Nous avons toujours besoin de personnes qui pourraient se charger de quelques petites ou grandes tâches, se former et participer à la formation aux écogestes des scolaires, adultes, salariés de structure ...
- Si vous ne pouvez pas être présent à l'AG, nous vous remercions de bien vouloir **transmettre votre pouvoir par mail** à l'aide du document ci-dessous à l'adresse : lilicoolone@gmail.com avant la réunion (le nombre de pouvoirs est limité à deux par personne) ou de le confier à une personne présente à l'AG ou de l'envoyer à CITRE-l'association - chez Denis Méjean, 5 impasse des Chardonnerets - 30700 Uzès .

Au plaisir de vous retrouver prochainement,
Catherine Tauveron, présidente.

